

CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

pour les Sciences de l'Homme et de la Société
Paris - Aubervilliers



Juin 2008

CAMPUS NICOLAS DE CONDORCET

PARIS - AUBERVILLIERS

UN NOUVELLE AMBITION POUR LES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Dans un monde au mouvement perpétuel et à la complexité apparemment indéchiffrable, les capacités analytiques et réflexives des sciences humaines et sociales doivent être chaque jour mobilisées, en synergie entre elles et avec celles des autres sciences, pour apporter à des sociétés constamment confrontées au risque de leur propre opacité, les outils renouvelés d'une pensée de l'humain. Aujourd'hui plus que jamais, ces sciences sont au cœur de l'action publique et des initiatives privées.

Au même moment s'est installé dans notre pays, autour de ces sciences, un sentiment d'inquiétude qui entretient l'idée d'une sorte de vulnérabilité au temps, comme si, demain, la France ne pouvait plus être en mesure de tenir le rang qu'elle a si longtemps occupé.

Ce malaise monte d'un monde universitaire en pleine mutation. A l'échelle non seulement de l'Europe, mais de la planète, la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales s'est immensément dilatée, tant en ce qui concerne le nombre de ceux qui la composent que celui des institutions qui les abritent et des publications qu'ils produisent. La complexité croissante des problèmes, l'accroissement exponentiel de la bibliographie, l'affinement chaque instant plus grand des techniques d'analyse, ont en outre induit un irrésistible mouvement vers la spécialisation. Aussi, aujourd'hui, l'universel est plus que jamais à portée de main, puisque la recherche a pris une dimension mondiale.

Dans cet univers, terrain à la fois de coopérations et de concurrences scientifiques, la mobilité est devenue une loi universelle sous laquelle vivent des chercheurs et des doctorants de plus en plus détachés des frontières de leur pays d'origine. Engagés dans la recherche des meilleurs maîtres, des meilleures équipes et des meilleurs sites, ces cerveaux sont ceux qu'en sciences humaines et sociales aussi, des institutions concurrentes se disputent désormais dans le cadre d'une compétition mondiale. S'affirment en même temps de nouvelles attentes et de nouveaux standards en termes de capacité d'accueil, de logement, de communauté scientifique et donc de perspective d'échanges, d'ouverture internationale et donc de possibilités de contacts, de ressources documentaires, aussi bien traditionnelles que numériques, et enfin de financements des programmes.

Aussi pour qui vise le plus haut niveau international, la question des structures revêt une importance primordiale et une urgence toute particulière. La France, ici, est mise au défi. Car l'ombre des grandes personnalités scientifiques qui ont fait sa renommée correspond à une organisation qui reste en deçà de ce que les standards internationaux imposent désormais à qui veut conserver une position d'exception.

Si la France risque de perdre lentement pied dans un domaine où elle a été universellement reconnue, ce n'est pas parce qu'elle n'a plus de talents, mais parce qu'il lui est de plus en

plus difficile de les attirer, de les garder et de les valoriser, quand ses infrastructures immobilières et plus généralement matérielles sont caractérisées par l'exiguïté, la vétusté et la dispersion, et constituent des obstacles presque insurmontables à la création d'une véritable communauté scientifique, fondée sur le rapprochement des hommes et le décloisonnement des savoirs.

Chacun sait, aujourd'hui, que nos invités étrangers sont souvent reçus dans des conditions qui ne font pas honneur à notre recherche. Faut-il encore s'interroger sur les coûts de cette « exception française » en termes d'image et de crédit international ? Chacun sait aussi quel est l'isolement imposé à de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales de l'Île de France, trop fréquemment contraints de travailler chez eux avec des ressources techniques et documentaires inférieures à celles de leurs collègues étrangers. A-t-on assez pris la mesure des effets de cette situation en termes d'innovation ? Que dire dans ce contexte des étudiants qui s'engagent dans les cursus de sciences humaines et sociales ?

Confrontés à ces difficultés qui freinent leur dynamisme, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, l'Université Paris 13 Nord et l'Ecole Nationale des Chartes (ENC) ont pris la mesure des enjeux vitaux qui sont attachés à la création, en région parisienne, d'un grand campus en sciences humaines et sociales. Elles ont décidé de porter ensemble le projet de constitution du Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société. Elles proposent que ce campus prenne place au nord de la capitale, à Aubervilliers et à Paris, de part et d'autre du boulevard périphérique, en préfiguration du Grand Paris de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'autres institutions, sensibles elles aussi à l'intérêt de voir se développer une structure majeure de recherche et d'échanges intellectuels et scientifiques, les ont rejointes depuis.

Initiateurs du projet, l'EHESS, l'EPHE et l'Université Paris 1 (pour certaines disciplines) prévoient d'installer sur le campus l'essentiel de leur potentiel de recherche actuel. Acteurs historiques du territoire sur lequel le projet se concrétisera, l'Université Paris 8 et l'Université Paris 13 s'associent à ce groupe. Elles interviendront au travers de la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, dont elles exercent conjointement la tutelle avec le CNRS et qui sera partie intégrante du Campus, et par l'intermédiaire de certains de leurs laboratoires dont les thématiques s'inscrivent dans les projets scientifiques de la structure projetée. A ces cinq fondateurs vient s'adjoindre l'Ecole Nationale des Chartes, marquant ainsi son intérêt pour un projet qui se cristallise autour de l'excellence scientifique. En outre le CNRS ainsi que l'INRA, l'INED, l'INSERM, l'IRD et le CNAM expriment avec détermination le souhait d'accompagner ce projet de Campus. Enfin l'Ecole d'Economie de Paris qui, par son label de Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA), a le statut de fer de lance de la recherche française en économie, a décidé d'apporter tout son potentiel de recherche. La nature de ces partenariats atteste, s'il en était besoin, la volonté et la capacité de tous de coopérer dans le cadre d'un projet innovant et fédérateur.

En affirmant la spécificité des objectifs et des projets intellectuels propres à chacun des établissements fondateurs et des institutions promises à une installation sur le site, les six porteurs du projet partagent la conviction que la diversité sera l'une des richesses majeures du futur Campus. Cependant la dimension pluridisciplinaire, que partagent différents partenaires du projet, favorisera la fécondation croisée des savoirs, et garantira le dynamisme scientifique comme l'avancée des sciences. Enfin le choix de la mutualisation permettra au Campus de réaliser pleinement sa vocation: à déployer les échanges et les coopérations entre ses promoteurs et à offrir aux chercheurs et aux étudiants qui le fréquenteront des conditions de vie et de travail adaptées ainsi que l'accès à des ressources scientifiques à la hauteur des standards internationaux.

Pour mettre en œuvre ce projet commun, les signataires de la lettre d'intention constitueront une association de préfiguration dans laquelle ils siègeront en tant que membres fondateurs. D'autres institutions – le CNRS au premier chef – sont appelées à les rejoindre. Cette association préparera la création d'une structure juridique pérenne dont la vocation exclusive sera d'assurer la gestion de tous les points touchant à la vie commune du site, sans préjuger des politiques des institutions et des dispositifs que chacun des partenaires mettra en œuvre pour y développer ses propres projets.



SOMMAIRE

• UN PROJET STRATÉGIQUE

1. S’AFFIRMER COMME UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE

1

- > Mettre l’innovation au cœur d’une communauté scientifique internationale
- > Favoriser les synergies, les performances, et l’émulation entre les projets
- > Répondre aux demandes sociales d’un monde global

2. S’INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE

3

- > Sortir de l’opposition entre le centre et la périphérie
- > Rejoindre un territoire au fort potentiel universitaire et de recherche
- > Concrétiser l’idée de campus urbain
- > Contribuer à l’existence d’un territoire communicant

3. CONSTRUIRE UNE COHÉRENCE IMMOBILIÈRE

7

- > Prendre la mesure de l’urgence immobilière
- > Concevoir un site pour vivre et travailler

• UN CAMPUS D’EXCELLENCE

4. REUNIR DES ACTEURS MAJEURS DE LA RECHERCHE

9

- > Les porteurs du projet
- > Les partenaires
- > Le potentiel de recherche sur le site

5. REFONDER UN PROJET SCIENTIFIQUE

11

- > Six pôles pour la recherche de l’excellence
- > Trois axes transversaux moteurs de nouveaux partenariats

6. PROMOUVOIR UN PROGRAMME D’ENSEIGNEMENT RENOVÉ

13

- > Une offre large au service du succès et de l’insertion des étudiants
- > Une pluridisciplinarité déclinée au quotidien
- > Une ouverture maximale à l’international
- > Une démarche volontariste pour la formation tout au long de la vie

• L’ORGANISATION DU CAMPUS

7. RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIALES DES ÉTUDIANTS

17

- > Le logement des étudiants et des chercheurs invités
- > Le développement de la vie étudiante

8. MUTUALISER L’OFFRE DE SERVICES

18

- > Au cœur du campus : une bibliothèque novatrice
- > Edition universitaire, diffusion et valorisation des savoirs
- > Un campus numérique
- > Un centre de congrès

9. DÉVELOPPER LES SYNERGIES

20

- > Des instruments de coopération
- > La MSH Paris-Nord, pivot d’une politique de projets

10. GOUVERNER

21

- > Objectifs
- > Forme juridique
- > Instances

• LE PROJET IMMOBILIER

11. LE SITE DU CAMPUS

23

- > Un impératif d’unité
- > Une nécessaire pluralité des approches
- > D’indispensables ouvertures
- > Des exigences de pérennité et d’évolutivité

12. DIMENSIONNER LE CAMPUS

24

- > Site d’Aubervilliers : Condorcet 1
- > Site de la Porte de la Chapelle : Condorcet 2
- > La MSH Paris Nord

13. LE PLAN DE FINANCEMENT

25

UN PROJET STRATEGIQUE

1. S’AFFIRMER COMME UNE REFERENCE INTERNATIONALE

La multiplication des institutions universitaires partout dans le monde, l’accélération et l’élargissement planétaire des échanges entre des chercheurs désormais étroitement interconnectés, la prolifération enfin des classements internationaux ont instauré une scène scientifique universelle à l’échelle de laquelle se jouent aussi bien l’attractivité que la reconnaissance des établissements. C’est à ce niveau que les promoteurs du Campus entendent se placer, afin de faire référence à l’échelle internationale tant par la qualité de la structure créée que par l’intensité et la productivité des échanges entre les chercheurs qui se trouveront réunis.

> Mettre l’innovation au cœur d’une communauté scientifique internationale

La fonction première du Campus est de faire émerger une communauté scientifique suffisamment attractive pour que non seulement les chercheurs et les étudiants français, mais aussi leurs homologues des autres parties du monde éprouvent le désir de la rejoindre.

Lieu d’expression d’identités intellectuelles fortement affirmées, le Campus se présentera ainsi comme un espace de coopération scientifique dont le rayonnement sera d’autant plus puissant que les porteurs du projet pratiquent déjà une très grande ouverture à l’international : l’EPHE et l’EHESS accueillent respectivement un tiers et 45 % d’étudiants étrangers, et en doctorat cette proportion atteint respectivement 40 et 51 %. Elle est de 17 % à Paris 1 et de 49% à Paris 8. Les établissements reçoivent près de 300 enseignants-chercheurs invités par an. Ils ont conclu un très grand nombre de conventions internationales (EHESS : 72 ; EPHE : 60 ; Paris 1 : 170 ; Paris 8 : 210).

Toutefois en sciences sociales et humaines, la proximité des bâtiments et même des personnes ne met pas toujours un terme à l’atomisation de la recherche. Aussi est-il indispensable d’aller bien au-delà de la construction d’un espace matériel et, par la création d’une véritable vie de campus, de faire naître l’espace social d’un échange scientifique international. L’objectif, en d’autres termes, est d’instaurer aux portes de Paris une « communauté scientifique internationale » pour donner toutes ses chances à l’éclosion de la sociabilité intellectuelle, condition fondamentale de l’innovation et de la production de nouvelles connaissances.

> Favoriser les synergies, les performances, et l’émulation entre les projets

Dans les domaines d’excellence du Campus Condorcet, la réunion des établissements partenaires sur un même

site permettra de faire émerger un socle de compétences, un tissu d’unités de recherches et d’écoles doctorales, en un mot, une masse critique telle que la production de nouveaux modèles ou de nouvelles méthodes, la mise en œuvre de thématiques innovantes, de réseaux et de programmes structurants à l’échelle nationale ou internationale se trouveront non seulement facilitées mais aussi amplifiées.

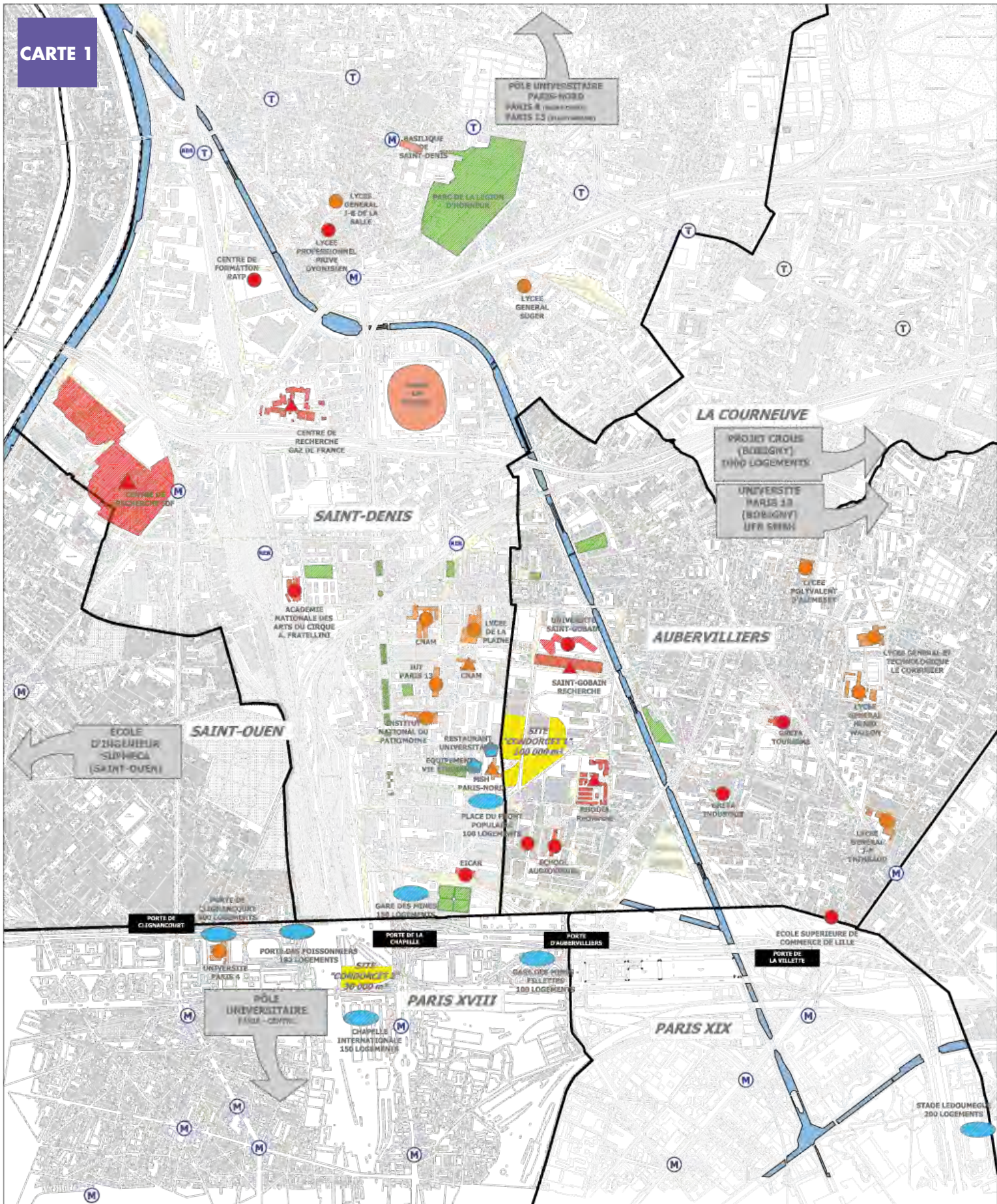
Le Campus permettra ainsi aux établissements de faire jouer pleinement leur potentiel scientifique et leurs complémentarités. Il les aidera à dégager des plus-values mesurables, en ce qui concerne aussi bien la production scientifique sous toutes ses formes que l’attractivité et les performances des cursus doctoraux, et plus encore celles du post-doctorat.

Dans cette légitime et nécessaire quête de la performance, les institutions partenaires feront aussi levier de leur identité, leurs spécificités et leurs traditions intellectuelles, qui par leur diversité même contribueront à l’attractivité du nouveau site. La richesse et le succès du Campus tiendront donc également à la présence et à l’émulation de projets d’établissements denses et différents, offrant à l’extérieur un panorama aussi ouvert que possible de la recherche française saisie dans toute sa variété.

> Répondre aux demandes sociales d’un monde global

A un monde confronté aussi bien à la mondialisation accélérée des échanges, des connaissances et des normes qu’à l’expression, voire à l’explosion des revendications identitaires, les sciences humaines et sociales doivent apporter les outils d’intelligibilité dont les acteurs sociaux et politiques ont besoin pour éclairer leurs choix. L’une des ambitions du Campus est de répondre à cette attente légitime, en soutenant le rôle d’impulsion qui revient à ces disciplines dans le débat public et la vie culturelle, notamment par l’intermédiaire d’une politique de diffusion de l’information scientifique.

Le Campus, lieu d’échanges et d’interactions, s’efforcera aussi de répondre, par une offre originale, à la demande de formation tout au long de la vie émanant de ceux qui, pour répondre à la concurrence mondiale, doivent perfectionner leurs compétences et garder le contact avec la recherche qui se fait. Parmi les porteurs du projet, l’EHESS et l’EPHE seront d’autant plus attentives à cette dimension qu’elle leur permettra de renouer, dans un contexte profondément transformé, avec le projet qui accompagna au XIXe siècle la fondation de l’Ecole des hautes études.



- ▲
 Centre de recherche privé
- ▲
 Centre de recherche public
- Etablissement d'enseignement supérieur privé
- Etablissement d'enseignement supérieur public
- Implantation existante de logements étudiants et chercheurs
- Implantation de logements étudiants et chercheurs
- ▱
 Implantation d'équipements étudiants et chercheurs
- ▱
 Implantation potentielle du pôle "Condorcet"
- ▱
 Espaces verts privés
- ▱
 Espaces publics majeurs
- ▱
 Patrimoine remarquable

2. S'INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE

> Sortir de l'opposition entre le centre et la périphérie

La réflexion actuelle menée sur les frontières de la métropole parisienne offre l'occasion unique de réaliser une forme inédite de site universitaire. L'implantation du Campus Condorcet sur le site d'Aubervilliers (Condorcet 1) et de la Porte de la Chapelle (Condorcet 2) manifesterà de manière exemplaire le dépassement de la barrière du boulevard périphérique.

Ce Campus s'inscrira dans l'espace universitaire du nord parisien comprenant notamment les implantations situées à la porte de Clignancourt, à Saint-Denis, à Bobigny et à Villetaneuse. Il disposera de liaisons rapides avec les autres implantations parisiennes et offrira une nouvelle dynamique de développement aux établissements. Il permettra en même temps un aménagement plus rationnel des espaces en concentrant les activités sur un nombre limité de sites incluant le centre de la capitale. Conçu dans l'optique d'une métropole dans laquelle le cœur traditionnel, avec ses lieux incontournables de la vie intellectuelle, scientifique et culturelle, n'est pas disjoint des nouveaux espaces sociaux (qui cesseront d'être considérés comme extérieurs), le Campus Condorcet visera à faciliter les échanges entre le monde académique et un environnement urbain en mutation.

> Rejoindre un territoire au fort potentiel universitaire et de recherche

Outre les Universités Paris 8 et Paris 13, membres fondateurs du Campus, le territoire sur lequel celui-ci prendra place est également marqué par la présence de l'Université Paris 4 à la porte de Clignancourt et par sa proximité avec la cité des sciences et de l'industrie et la cité de la musique à la Villette ainsi qu'avec le CNAM à Saint-Denis. Il compte par ailleurs un grand nombre d'écoles parmi lesquelles on peut citer : l'École Supérieure de Conception et de Production Industrielles, l'Institut National de Métrologie (900 étudiants à terme), l'Institut National du Patrimoine (INP ex-IFROA, 100 étudiants), l'École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation, (EICAR, 700 étudiants) et le SAE Institut (Centre de Formation aux métiers du Son, de la Vidéo, du multimédia et de la 3D,

400 étudiants).

S'ajoutent encore les pôles de compétitivité (Cap Digital dont Paris 8 est membre fondateur, Medicen, Finance Innovation auquel Paris 1 participe d'ores et déjà) ainsi que les établissements de recherche internes à trois grands groupes (Saint Gobain Recherche, Rhodia Recherche, centre de recherche de Gaz de France). La richesse intellectuelle du site repose également sur la présence de centres d'analyse, d'étude ou de réflexion tels le Centre INFFO, l'Association Française de Normalisation (l'AFNOR), la Haute Autorité de Santé (HAS), l'Etablissement Français des Greffes (EFG), l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité (INHES) ou l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé. Enfin, la présence à proximité du Campus des Archives nationales et de la future Cité du Cinéma permettront de mettre à la disposition de celui-ci les matériaux d'une recherche scientifique déclinée sous toutes ses formes (carte 1).

> Concrétiser l'idée de campus urbain

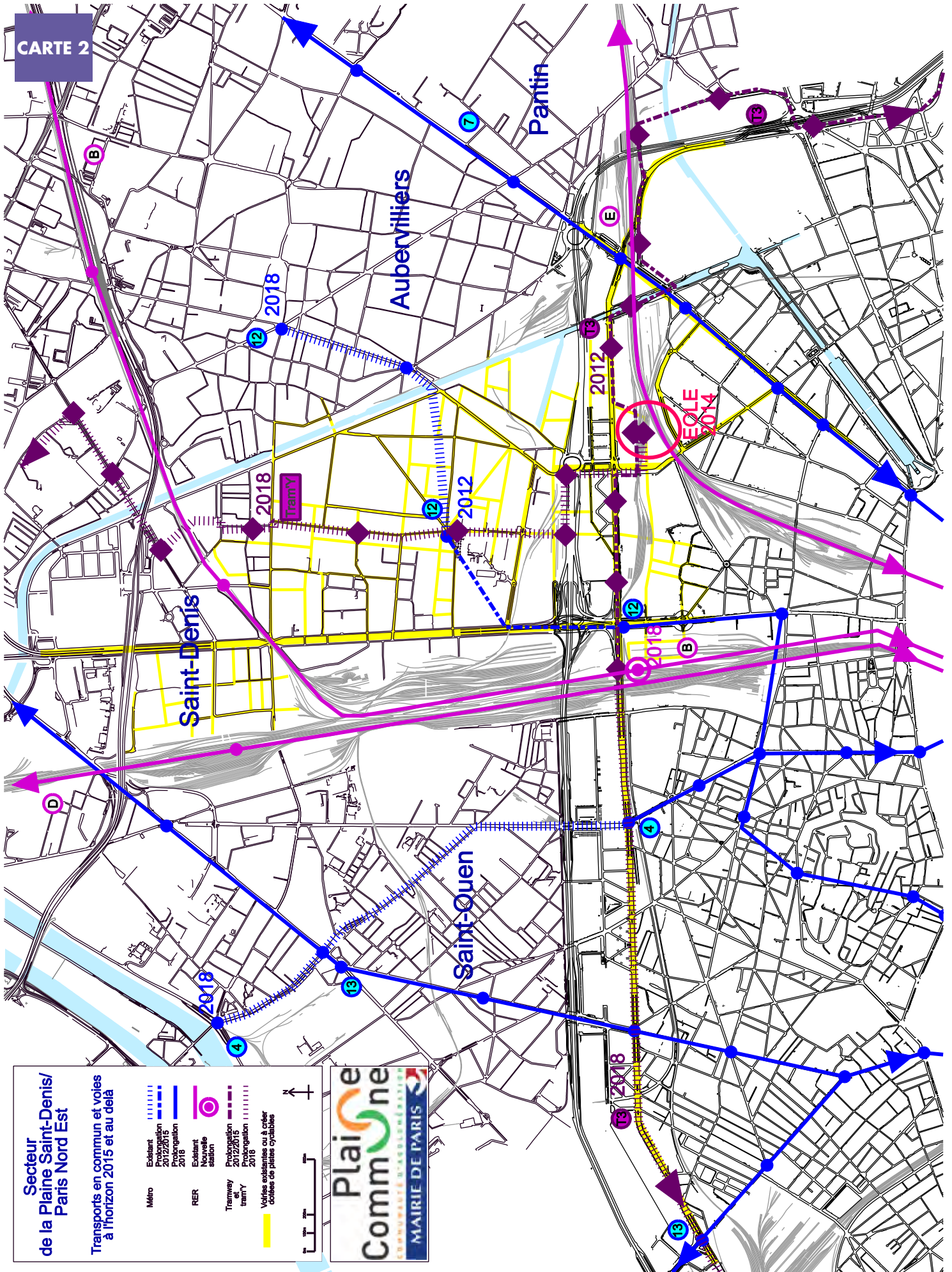
Le Campus Condorcet doit être pensé comme un campus urbain, dont la vocation originale est d'intégrer les activités et les populations universitaires au tissu même de la ville. Pas question donc d'un « parc universitaire » enfermé dans ses frontières : le campus s'ouvrira au contraire largement vers l'extérieur et créera de nouvelles relations entre la communauté urbaine et les institutions de recherche et d'enseignement.

Les prévisions de construction sur les surfaces actuellement définies pour l'installation du campus répondront à un coefficient d'occupation du sol de 30%. Ce taux garantit un espace aéré et largement végétalisé, rayonnant autour de la future « Place du Front populaire » de taille équivalente à celle de la Place de la République. Ce lieu de convergence urbaine sera une place vivante, avec des commerces, des cafés, lieux de restauration et autres services. Il conviendra qu'il accueille également un espace d'exposition, des lieux d'activité de plein air, des cinémas, et tout équipement permettant d'en faire – de jour comme de nuit – un foyer de convivialité et de sociabilité étudiante, un espace d'échanges et d'événements culturels partagés.



L'IRRIGATION DU TERRITOIRE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

CARTE 2



UN PROJET STRATEGIQUE

La mise en visibilité des différentes institutions présentes sur le site, la qualité de l'affichage public des activités et événements scientifiques en cours devront donner aux habitants une image vivante de la recherche et les encourager à partager ses intérêts en utilisant les ressources offertes par la formation tout au long de la vie.

La Bibliothèque notamment comptera parmi les emblèmes du Campus. Ce « grand équipement » des sciences humaines et sociales offrira aux chercheurs et aux étudiants les ressources - ouvrages, ressources numériques, espace d'accueil de collections, base de données - requises pour leur activité. Il sera aussi ouvert au public désireux de parfaire ses connaissances.

Le logement des étudiants, des post-doctorants et des chercheurs invités est un enjeu majeur de la vie d'un campus. La volonté des collectivités territoriales de favoriser le logement sur place des étudiants, jeunes chercheurs et des chercheurs invités (célibataires, en couple ou en famille) constitue donc un apport décisif. Le Campus accueillera en outre l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, actuellement à Paris 8, un dispositif d'accueil destiné à la mise en place de services de proximité pour les chercheurs en mobilité, et partie intégrante du réseau européen ERA-MORE. La présence d'une importante population de jeunes adultes impose enfin de prévoir dès maintenant des crèches et des haltes-garderies.

De même, les personnels et les étudiants du Campus pourront bénéficier des équipements sportifs et culturels développés et gérés par les collectivités territoriales, et complétés par un centre de ressources dédié au sport universitaire. Les lieux de restauration et de loisir, qu'ils se trouvent à l'intérieur du Campus ou dans son environnement urbain, devront accueillir aussi bien les étudiants, les chercheurs et les enseignants que la population locale.

C'est là une condition de cette mixité qui est la marque d'un campus urbain. L'installation de résidences d'artistes permettra des confrontations et des échanges entre les mondes de la création artistique et scientifique.

Fort de cette intégration structurelle, le Campus produira en coopération avec les collectivités territoriales des événements culturels, scientifiques ou sportifs. Un « Rendez-vous » annuel pourra être proposé pour ouvrir le Campus au grand public. Le site accueillera en outre des dispositifs soutenus par les collectivités territoriales, telle par exemple une Maison des initiatives étudiantes.

> Contribuer à l'existence d'un territoire communicant

Le double objectif de rassemblement et d'ouverture qui est visé suppose de penser à la fois la cohérence territoriale interne et la cohérence dans les accès au territoire. Le site d'Auberwilliers dispose en la matière d'un fort potentiel (carte 2). Proche du site de la Porte de la Chapelle, il bénéficie de la proximité avec le deuxième aéroport européen (Charles de Gaulle), et est également situé non loin de la station La Plaine - Stade de France du RER B, qui le relie à une gare TGV et aux deux aéroports parisiens. Dès 2012, ce site sera, comme celui de la Porte de la Chapelle, desservi par la ligne 12 du métro, liée à deux autres gares (Saint Lazare et Montparnasse). Ouvert sur l'international, il l'est donc aussi à la région Ile de France comme au centre de Paris. Ces possibilités exceptionnelles de circulation entre les territoires constituent un apport majeur au projet de Campus en rendant plus facile le brassage des traditions scientifiques et universitaires mondiales au profit d'une communauté savante et étudiante élargie.



3. CONSTRUIRE UNE COHERENCE IMMOBILIERE

L'objectif de cohérence immobilière est d'autant plus fort pour l'EHESS, l'EPHE et l'Université Paris 1 que l'expression d'« urgence immobilière » s'applique pleinement à leur situation présente.

> Prendre la mesure de l'urgence immobilière

Elle est caractérisée par trois facteurs pénalisants : une exigüité générale, une dispersion excessive, une précarité lancinante.

Exigüité

Il est connu que la situation des établissements parisiens en sciences humaines et sociales déroge au constat parfois formulé de sous-occupation des bâtiments universitaires. Nos établissements n'ont, de fait, aucune possibilité d'accueil d'invités, de chercheurs extérieurs, de doctorants ou post-doctorants, ce qui les entrave gravement dans la compétition internationale. Nous devenons inéligibles dans un certain nombre de programmes internationaux de mobilité scientifique du fait de notre incapacité à offrir à nos visiteurs les espaces et moyens de travail qu'ils trouvent partout en Europe et dans le monde. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs ne disposent que très exceptionnellement de bureaux individuels. Les bibliothèques n'ont pratiquement plus de possibilité d'extension. Nous sommes souvent incapables d'offrir à nos étudiants des conditions décentes d'accueil et de travail.

L'écart entre les besoins et les surfaces actuellement disponibles est flagrant : l'EPHE dispose actuellement de 3 300 m² alors que ses besoins ont été évalués par le Rectorat de Paris à 9 750 m² ; l'EHESS utilise 11 500 m² alors que le chiffrage des besoins pour l'implantation à Aubervilliers, acté par la signature du Contrat de Plan Etat-Région, est de 25 000 m² ; l'Université Paris 1 dispose de 105 000 m² dont 20 000 au titre des bibliothèques interuniversitaires rattachées, pour accueillir 40 000 étudiants, soit moins de 3 m² par étudiant.

A l'exigüité s'ajoute la vétusté générale des locaux exigeant de lourds programmes de mise en sécurité.

Dispersion

L'éparpillement des sites, solution provisoire à des problèmes d'espace, est un autre handicap majeur. Il interdit aux équipes, elles-mêmes dispersées, et aux établissements de construire une vie scientifique et pédagogique commune. L'EPHE est éclatée en 18 sites en région parisienne (dont 10 en sciences humaines), l'EHESS en 13 sites et Paris 1 en 16 pour les sciences humaines et sociales. Cette dispersion des implantations constitue un obstacle à la circulation des étudiants, des enseignants et des chercheurs, et empêche le développement de la recherche coopérative entre équipes de recherche. Elle hypothèque la sécurité des établissements du fait de la vulnérabilité de certains sites et interdit tout projet de rationalisation de l'entretien

et de la maintenance des équipements et des bâtiments.

Précarité

Nos établissements ne sont que rarement affectataires à titre premier des locaux qu'ils occupent. L'EHESS par exemple occupe ses locaux actuels au terme de conventions passées avec la FMSH, Paris 6, la Chancellerie, le Collège de France, l'ENS et le CNRS. Quand les locaux sont loués ou prêtés par convention, les réaffectations (qui se multiplient actuellement à l'occasion de travaux de mise en sécurité) aboutissent à des pertes d'implantation et rendent difficile la programmation de l'activité scientifique et pédagogique.

> Concevoir un site pour vivre et travailler

La mise aux normes internationales des lieux d'enseignement et de recherche a pour principale vertu de permettre la présence des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants sur leur lieu de travail. Ce qui était au mieux réservé à quelques-uns doit devenir la situation normale des chercheurs, des enseignants chercheurs, des doctorants et des invités étrangers. Bureaux personnels, salles de réunion, salles de séminaires, amphithéâtres, studios et appartements rendent possible une présence permanente de tous sur le Campus, au profit de l'échange intellectuel et de l'innovation scientifique.

L'attractivité repose aussi sur la disponibilité d'équipements et de ressources accessibles sur le site : bibliothèque, banques de données à accès contrôlé, centres de documentation. Elle est également renforcée par des appuis techniques mutualisés (en informatique par exemple) qui facilitent la mise en œuvre de la politique de recherche et de formation du Campus et favorisent sa visibilité internationale.

Le Campus sera un espace à vivre, favorisant à tous les niveaux les pratiques de sociabilité : échanges entre chercheurs au sein d'une même structure, communication entre institutions partenaires, débats publics dans le cadre d'un centre de colloques, convivialité dans les espaces de restauration et de loisir. Il devra être accueillant pour les chercheurs, doctorants, invités français et étrangers et en général pour tous les personnels. L'amplitude quotidienne et annuelle des horaires de travail doit faciliter l'implantation d'activités de service et permettre de faire indifféremment de ce site, un lieu de travail et de vie. Les infrastructures culturelles et sportives présentes sur le territoire offrent un cadre propice à cette ambition (carte 3).

UN CAMPUS D'EXCELLENCE

4. REUNIR DES ACTEURS MAJEURS DE LA RECHERCHE

Le projet de Campus Condorcet procède de la volonté de six établissements porteurs du projet, l'EHESS, l'EPHE, les Universités Paris 1, Paris 8 et Paris 13 et l'Ecole Nationale des Chartes de s'associer pour créer un pôle scientifique international en cohérence avec leurs spécificités et leurs implantations respectives, qui comprennent pour l'EHESS, l'EPHE, l'Université Paris 1 et l'Ecole Nationale des Chartes le maintien de nécessaires localisations dans le centre de Paris. Plusieurs organismes et institutions de premier plan soutiennent cette ambition scientifique et pédagogique d'envergure.

> Les porteurs du projet

Il convient tout d'abord de rappeler l'excellence des porteurs du projet perceptible notamment à l'aune des distinctions scientifiques reçues par leurs meilleurs chercheurs. Ainsi depuis 1995, 14 membres de l'EHESS ont été distingués par la Médaille d'Argent du CNRS et 2 par la Médaille d'or (Maurice Godelier en 2001 et Jean Tirole en 2007). Depuis 2005, 3 chercheurs de l'EPHE ont également été distingués par la Médaille d'Argent du CNRS. De plus, de nombreux chercheurs des établissements porteurs sont membres de l'Institut Universitaire de France, du Collège de France et des académies scientifiques.

Dans la logique du Campus Condorcet, les établissements s'engagent à implanter sur le site, selon le cas, soit la plus grande partie de leur potentiel de recherche, soit des équipes de très grande qualité.

L'EHESS installera 32 de ses 37 centres de recherche ; l'EPHE viendra avec 13 centres sur 15 en SHS ; l'Université Paris 1 localisera sur le Campus 14 de ses centres ; enfin les universités Paris 8 et Paris 13 implanteront 3 équipes chacune.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'EHESS dispose de 25 unités classées A dont 18 sont promises à s'implanter sur le Campus Condorcet. Pour Paris 1, 27 équipes sont classées A dont 14 sont susceptibles de s'implanter sur le Campus. L'EPHE dispose de 5 équipes classées A. Paris 8 compte 26 équipes classées A et Paris 13 en compte 4, certaines devant rejoindre le Campus.

Notons que ces établissements accueillent de nombreux projets, financés par l'ANR (plus de 50 pour l'EHESS, 11 pour l'EPHE) ou par le 6ème et 7ème PCRD (16 pour la seule EHESS, 8 pour l'EPHE).

L'Ecole Nationale des Chartes, qui bénéficie d'une exceptionnelle reconnaissance internationale dans le domaine de la recherche érudite sur les textes et les images, transfère sur le Campus le volet recherche de son activité.

> Les partenaires

L'Ecole d'Economie de Paris (EEP), constituée sous la forme d'un Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA) adossé à un ensemble d'établissements (Paris 1, EHESS, ENS, INRA, CNRS, ENPC, INSEAD), représente un apport majeur à la constitution du Campus. Pôle d'excellence en matière de recherche et de formation en master et doctorat en économie, il bénéficie, avec ses 250 chercheurs, d'une reconnaissance internationale conforme aux objectifs du projet.

Le CNRS, en accompagnant le projet, non seulement atteste la forte convergence thématique des équipes concernées avec les priorités du Campus, mais aussi apporte à la dynamique de la structure projetée une contribution essentielle. Les équipes des porteurs du projet, notamment celles de l'EHESS, de l'EPHE et de l'Université Paris 1 comptent un nombre significatif de chercheurs du CNRS. Directement ou indirectement près de 800 directeurs, chargés de recherche, ingénieurs et techniciens sont impliqués par le projet. En outre, plusieurs unités propres – notamment l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) – sont appelées à rejoindre le Campus.

L'INRA contribue au projet par son engagement dans l'Ecole d'Economie de Paris et par sa présence dans l'unité mixte INSERM – CNAM - Paris 13 en nutrition. Il envisage d'approfondir son implication dans les programmes de recherche ou par la relocalisation d'équipes sur le site.

Avec deux UMR communes à l'EHESS et l'Université Paris 1, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) figure parmi les acteurs du Campus et renforce son potentiel pluridisciplinaire sur les questions liées au développement.

Outre son implication dans trois unités de recherche de l'Université Paris 13, l'INSERM est cotutelle de deux unités présentes dans les axes du Campus Condorcet : une unité mixte CNRS - INSERM - EHESS - Paris 13 en santé publique et une unité mixte CNRS - CNAM - INRA - Paris 13 en nutrition (avec un futur apport de l'EHESS). L'ensemble de ces unités représente 30 chercheurs et 50 enseignants chercheurs dont une quarantaine sont directement impliqués dans les axes du projet.

L'Institut National d'Études Démographiques (INED), fort d'un potentiel d'une centaine de chercheurs, apportera sa contribution dans l'ensemble de ses domaines de compétences. Son implication dans de nombreux réseaux européens de recherche et ses liens privilégiés avec les grands instituts de statistiques démographiques permettent notamment de consolider les approches croisant analyses quantitatives et analyses qualitatives.

L'articulation au RTRA Réseau Français des Instituts d'Études Avancées (RFIEA) déjà établie par l'engagement de l'EHESS dans l'IEA de Paris avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) et l'ENS-Ulm sera intensifiée afin d'accroître l'attractivité internationale du Campus et du RTRA.

Le CNAM, seul établissement public de formation professionnelle supérieure dédié à des publics d'adultes engagés dans la vie active, apporte au projet ses compétences en matière de formation tout au long de la vie sous toutes les

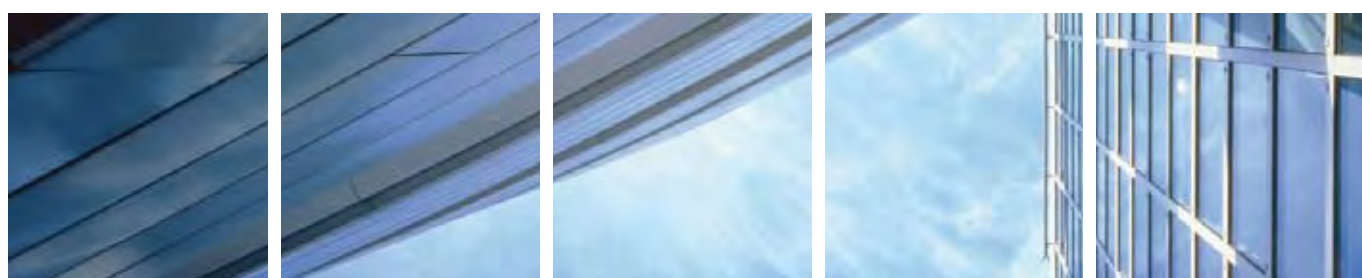
modalités (cours du soir, par apprentissage, à distance). A travers sa mission nationale de diffusion de la culture scientifique et technique, il pourra en outre enrichir le projet de problématiques complémentaires à celles posées par la formation et la recherche.

> Le potentiel de recherche sur le site

Le Campus Condorcet représente le premier potentiel de recherche en sciences humaines et sociales de France avec près de 2 000 enseignants-chercheurs et chercheurs et plus de 6 200 étudiants de niveau master et doctorats. Le tableau donne une présentation des différents personnels impliqués.

Tableau 1 : Potentiel de recherche du Campus Condorcet

Institutions	Enseignants - chercheurs	Chercheurs	ITA et IATOS	Etudiants en Licence	Etudiants en Master	Doctorants	Post - doctorants
EHESS	210	430	250		1 040	1 740	70
EPHE	158	46	85		261	695	40
Paris 1	305	105	90	6 600	1 000	1 000	120
Paris 8	66	20	14			110	
Paris 13	137	2	4			30	5
ENC	20		5		60	25	
CNRS (UPR)		98	52				
INED	23	58	90			25	5
EEP	130	100	20		200	100	
Total	1049	859	610	6 600	2 561	3 725	240



5. REFONDER UN PROJET SCIENTIFIQUE

Le Campus Condorcet qui implique six établissements d'enseignement supérieur et cinq organismes de recherche – le CNRS, l'INED, l'INRA, l'INSERM et l'IRD – s'inscrit dans le cadre plus large des restructurations conduites par les universités à l'échelle de l'Ile-de-France. Il n'a vocation ni à rassembler toutes les forces de sciences humaines et sociales disponibles, ni, bien sûr, à affaiblir les autres dynamiques de regroupement à l'œuvre. Bien au contraire, la définition de ses axes scientifiques doit prendre en compte l'offre globale de recherche en Ile de France, celle des établissements signataires et celle des autres établissements.

L'examen des forces réunies sur le Campus Condorcet suggère la mise en évidence de six pôles d'excellence qui peuvent être associés à trois axes de développement transversal favorisant une ouverture du Campus sur son environnement scientifique, économique et social.

> Six pôles pour la recherche de l'excellence

Les pôles retenus ont pour objectif de faire référence sur le plan international. A cette fin, ils doivent bénéficier de synergies utiles entre les établissements, déconstruire les barrières entre sciences humaines et sciences sociales et favoriser l'émergence d'approches et de thèmes de recherche inédits en renforçant les échanges internationaux. Chacun d'entre eux possède une tradition et des ancrages disciplinaires qui lui assurent la pérennité nécessaire et une pluralité suffisante pour faciliter les adaptations au renouvellement des recherches.

- Le pôle Economie repose essentiellement sur l'Ecole d'Economie de Paris, placée dans les tout premiers rangs européens des classements bibliométriques internationaux en économie, ainsi que sur les équipes de Paris 1. L'enjeu est d'accroître l'attractivité des laboratoires impliqués et de favoriser leur développement dans un nouvel espace plus ouvert et plus attractif. Ce pôle couvre un champ très large de domaines allant de l'économie publique à l'économie internationale, en passant notamment par la théorie économique, l'économie du développement, l'économie du travail et l'économie des réseaux.

- Le pôle Mondes modernes et contemporains associe l'histoire moderne et contemporaine, la démographie, la géographie, la sociologie, les sciences politiques et l'anthropologie. Ce pôle implique de façon privilégiée l'EHESS et Paris 1 avec une participation de l'EPHE, de l'Université Paris 8 et de l'université Paris 13 et l'appui de l'INED. L'objectif est de créer un nouvel espace de dialogue pour renforcer des laboratoires et des programmes de recherche à forte visibilité. La mutualisation des ressources et l'articulation entre les laboratoires engagés dans des politiques à moyen terme et les programmes de recherche doit porter la visibilité autant que le renouvellement des disciplines. La dynamique du pôle favorisera la confrontation avec d'autres traditions scientifiques nationales.

- Le pôle Nature, société, innovation et développement durable doit donner à ces thèmes de forte actualité, la profondeur et la largeur d'analyse qui président à la clarification des perspectives théoriques. Réunissant des géographes, des anthropologues, des économistes et des chercheurs d'autres disciplines spécialistes du développement de l'innovation et de l'environnement, ce pôle fédère des forces aujourd'hui dispersées à Paris 1 et à l'EHESS ou dans les Universités Paris 8 et Paris 13. Il bénéficiera de l'investissement de l'EPHE dans les sciences de la vie et de la terre et de l'implication l'IRD et de l'INED.

- Le pôle Religions et religieux permet, par la réunion de l'EPHE et de l'EHESS sur un même site, de constituer un pôle unique en Europe à forte attractivité en réunissant de nombreux spécialistes tant des périodes anciennes que des enjeux contemporains.

- Le pôle Mondes anciens et médiévaux combine les ressources de l'EPHE, de l'EHESS, de Paris 1 et de l'Ecole des Chartes avec une participation de Paris 8 et Paris 13 et l'appui significatif de l'IRHT (laboratoire propre du CNRS) pour mettre en valeur un ensemble scientifique remarquable en histoire, études sur les langues et études philologiques des textes. Il renforce l'échange à l'intérieur d'un ensemble de disciplines fortement complémentaires, mais souvent fragmentées, pour lesquelles le Campus créera à la fois un espace de synergie et un moyen de visibilité. Il permet d'ouvrir sur des controverses et questionnement des communautés contemporaines.

- Le pôle Art, sciences et technologies bénéficie, outre l'apport des recherches en art visuel et arts musicaux de l'EHESS, des travaux dans le domaine numérique de l'Ecole des Chartes comme des réflexions menées au sein de plusieurs équipes sur les conditions de possibilités de l'art contemporain. L'implication de la MSH Paris Nord sur le Campus Condorcet et les ressources de sa plate-forme technologique « Art, Sciences et Technologie » et l'appui des unités de recherches compétentes des Universités de Paris 8 et de Paris 13 offrent une occasion unique de structurer un domaine de recherche riche et dispersé.

> Trois axes transversaux moteurs de nouveaux partenariats

Les axes transversaux ont pour objectif de consolider les partenariats du Campus en favorisant les actions avec les autres sites des établissements signataires ou en confortant les liens dans l'espace économique et social du nord et nord-est parisien. Le Campus bénéficiera de la dynamique des pôles de compétitivité (Cap Digital, Medicen, Finance Innovation) et construira une politique partenariale avec les Archives nationales, la Cité des arts et de l'industrie, les industries culturelles et artistiques du site et les centres de recherche privés.

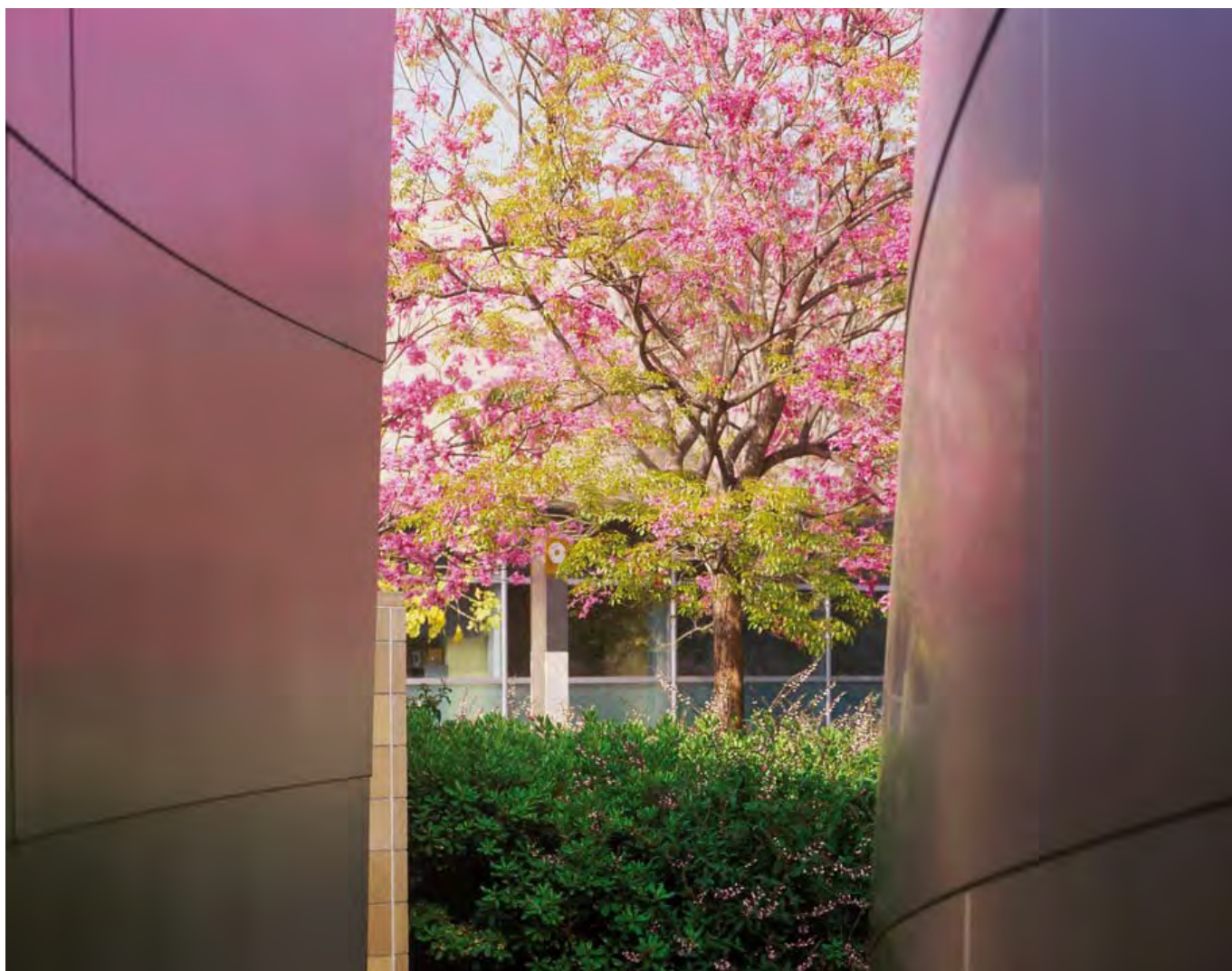
Ces axes sont de natures différentes et forment, en l'état, des cadres pour la mise en place de partenariats internes et externes au Campus.

- L'axe Aires culturelles et mondialisations cristallise un potentiel d'enseignement et de recherche inégalé en France sur toutes les aires culturelles, sur la longue durée historique et sur tout le spectre des sciences historiques et sociales et peut se décliner en cinq thèmes qui font écho aux recherches des partenaires universitaires : Nord - Sud, Colonial - Post-colonial, Des tribus aux empires, Mondes et mondialisations, Développement économique. Le Campus dispose ainsi d'un des plus importants pôles de recherche dans le domaine de développement en Europe. Cet axe est porteur d'un renouveau des recherches sur les relations internationales, en connexion avec le pôle Langues et Civilisations du monde constitué autour de l'INALCO et de la BULAC et en collaboration avec les laboratoires de Paris 13 spécialisés dans ces domaines et au sein de la MSH Paris Nord.

- L'axe Sciences et sociétés sera décliné selon les différents partenariats dans lesquels les établissements sont partie prenante. Un thème « Santé et société » s'impose dans la collaboration avec Paris 8 et Paris 13 au sein

de la MSH Paris Nord (en relation avec l'INSERM et le pôle de compétitivité MEDICEN). Un thème « Histoire et philosophie des sciences » pourra être travaillé en accord avec le CNAM. Enfin le thème « Acteurs, actions et politiques publics » mobilisera des disciplines actuellement dispersées produisant des savoirs historiques et sociologiques sur les sociétés ou des savoirs sur les modélisations économiques et mathématiques des systèmes sociaux dans une interaction critique avec les sollicitations des acteurs publics. L'axe Sciences et sociétés se concrétise notamment par des relations avec le nouvel établissement associant la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte.

- L'axe Méthodes en sciences humaines et sociales doit concourir à la discussion et à la diffusion des méthodes et de leurs actualisations dans le contexte d'échanges et d'« emprunts » entre les disciplines. Un effort particulier sera conduit pour la mise à disposition des infrastructures numériques, la production de sources et de données (anciennes ou contemporaines) et la diffusion contrôlée de grandes enquêtes comme le permet le réseau Quetelet auquel contribuent déjà l'EHESS et le service des enquêtes de l'INED.



6. PROMOUVOIR UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT RENOVE

> Une offre large au service du succès et de l'insertion des étudiants

A ses 12 000 étudiants, dont plus de 3 700 doctorants, le campus offrira des programmes couvrant une gamme imposante de disciplines dont certaines ne sont pas représentées ailleurs. Les enseignements y seront dispensés sur Condorcet 1 en master – recherche et professionnel – et en doctorat au niveau duquel le Campus rassemblera un éventail de formations sans équivalent en France. Sur Condorcet 2 seront également accueillis 6 600 étudiants de licence de l'Université Paris 1, qui pourront y préparer des « bi-licences » en histoire et sciences politiques et histoire et économie, ainsi que des licences professionnalisées. La licence rénovée aura ainsi pleinement sa place sur le Campus, et cette rénovation concernera aussi bien la mise à niveau des conditions d'accueil et de travail que l'ouverture des parcours.

Quant aux masters et aux formations doctorales, la réalisation du Campus, en facilitant l'hébergement effectif des étudiants dans les centres de recherche, permettra aux établissements partenaires de mettre en œuvre une formation au contact de la recherche en train de se faire ce qui est déjà la règle dans les domaines des « sciences dures ». Il permettra la prise d'initiatives des jeunes chercheurs en formation par des journées d'études, ateliers de travail et apprentissage pratique de l'organisation de la recherche en équipe. Dans ce contexte, les établissements partenaires seront en mesure d'échanger leurs expériences en matière d'accompagnement de la première année de doctorat, accompagnement dont l'organisation est appelée à devenir un facteur décisif d'appréciation des performances des écoles doctorales dans la compétition internationale pour l'accueil des meilleurs étudiants.

De façon plus générale, les établissements partenaires s'engageront au service de la réussite professionnelle des étudiants par leurs cursus professionnels, par la mise en place d'un partenariat soutenu avec les entreprises en vue d'accroître fortement le nombre de bourses doctorales et

post-doctorales concertées avec le secteur industriel et les collectivités territoriales, et par la création de dispositifs de valorisation des capacités intellectuelles acquises dans la formation doctorale. Paris 1 apportera notamment son expérience d'université pilote dans l'opération « Phénix », visant à favoriser l'accès de diplômés en sciences humaines et sociales à des fonctions d'encadrement dans les entreprises.

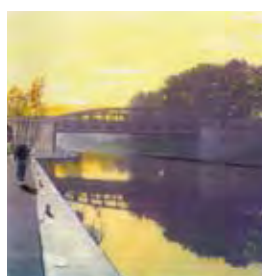
> Une pluridisciplinarité déclinée au quotidien

Nul n'ignore qu'en dépit d'une volonté maintes fois déclarée, les disciplines restent aujourd'hui fortement cloisonnées, et la pluridisciplinarité plus invoquée que véritablement pratiquée, au détriment de l'innovation comme de l'insertion professionnelle des étudiants. Les porteurs du projet entendent pratiquer à cet égard une politique fortement incitative en favorisant les parcours transversaux afin de surmonter la barrière trop souvent élevée entre les sciences sociales et les sciences de la critique des textes. Les synergies entre écoles doctorales seront également recherchées, notamment sous la forme de co-directions de thèses, ainsi que les co-habilitations de mentions ou de spécialités de master, dans la ligne des coopérations déjà engagées.

> Une ouverture maximale à l'international

Structure d'accueil performante, le Campus permettra à des établissements déjà fréquentés par un nombre très élevé d'étrangers de participer encore plus activement à l'internationalisation des cursus, au bénéfice non seulement des étudiants venus d'autres pays, mais aussi de leurs homologues français.

Les porteurs renforceront donc leur présence dans les programmes Erasmus et Erasmus Mundus, auxquels ils participent activement. Ils intensifieront leur engagement dans les masters européens, et favoriseront également la création d'écoles doctorales européennes, permettant aux étudiants d'effectuer leur cursus dans plusieurs pays de l'Union.



La communauté étudiante du Campus sera une communauté intégrée et mobile, française et internationale, orientée à l'excellence et ouverte à la mixité sociale.

> Une démarche volontariste pour la formation tout au long de la vie

Le bouleversement de la cartographie des emplois, les nouvelles conditions de l'insertion professionnelle des diplômés, la complexité croissante des trajectoires professionnelles des individus et la circulation généralisée qu'induit la globalisation du marché du travail impliquent, pour les universités et les établissements de formation supérieure, une diversification nécessaire de leurs missions. A la formation des jeunes issus de l'enseignement secondaire, s'ajoute la formation de personnes conduites, par l'évolution et les réorientations de leur propre trajectoire personnelle ou professionnelle, à venir reprendre des études ou s'engager tardivement dans un parcours de formation qu'elles n'ont pas pu entreprendre à l'issue de leurs études secondaires.

Une « Université tout au long de la vie » a pour vocation de prendre en charge ces nouvelles demandes en se référant aux principes d'une harmonisation européenne que la France souhaite promouvoir. Le Campus Condorcet peut s'appuyer sur la longue tradition de l'EHESS, de Paris 8 et de l'EPHE, dont le diplôme propre est destiné à des publics aux parcours diversifiés, porteur d'une demande personnelle de formation intellectuelle. Cette tradition vivante de l'éducation permanente, auquel le système français de formation continue n'a pas toujours su donner place, vient en écho aux pratiques de l'Europe du nord et forme un des piliers de la « formation tout au long de la vie ». La présence du CNAM à proximité du Campus sera mise à profit pour élargir l'offre de formation à la promotion sociale. Le Centre d'éducation permanente de l'Université Paris 1, qui joue un rôle pilote en matière de formation à l'international en relation avec de grands groupes industriels, complètera un dispositif particulièrement riche.

Pour construire une offre cohérente et pour répondre de façon simple et rapide aux demandes individuelles ou collectives, les établissements partenaires ont décidé de mutualiser leurs services de formation et d'organiser en commun de nouveaux programmes. A cette fin, ils institueront un opérateur spécifique de formation tout au long de la vie qui fédérera leur effort et pourra établir le lien entre les fonctions de formation, d'expertise scientifique et de valorisation de la recherche. Cet interlocuteur unique permettra de valoriser le potentiel de recherche et d'expertise réuni sur le Campus.





L'ORGANISATION DU CAMPUS

7. REpondre aux attentes sociales des étudiants

Pour être à la fois vivant et sûr, un campus doit être attractif et fréquenté de jour comme de nuit. Aussi il importe de prévoir les installations qui permettront à une véritable vie étudiante de se développer en interaction avec l'environnement urbain. Les contacts pris avec les collectivités territoriales ainsi qu'avec le CROUS de Créteil ont permis à cet égard de dégager des perspectives significatives. En ce qui concerne la Ville de Paris, ils ont conduit à la signature d'un document intitulé « Volet Vie Etudiante complémentaire ».

> Le logement des étudiants et des chercheurs invités

S'agissant du logement des étudiants et des chercheurs invités, la Ville de Paris projette la construction de 800 logements dans le 18^e arrondissement. 250 logements se trouveraient « sur zone », à proximité immédiate de la Porte de La Chapelle, et 80 seraient conçus pour recevoir des post-doctorants et chercheurs invités. Il est en outre prévu d'instaurer un partenariat avec les implantations en cours de réalisation à Bobigny, où seront prochainement construits 1000 logements étudiants, ainsi que 60 logements de chercheurs invités dans la « Tour de l'Illustration ». Enfin le CROUS de Créteil a



Tour de l'Illustration,
Campus de Paris 13
à Bobigny

introduit la proposition d'édifier près du site d'Aubervilliers quatre résidences de 250 logements qui structureraient, par l'habitat, des espaces de vie.

> Le développement de la vie étudiante

La restauration serait assurée sur le site de La Chapelle grâce à une cafétéria de 300 places incluse dans le projet conçu par l'Université Paris 1. Des possibilités de restauration « ouverte » sur l'environnement font également partie du pôle Vie étudiante prévu à Aubervilliers. Outre l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, ce pôle abritera aussi des espaces culturels incluant une salle de spectacles, ainsi qu'un centre de soins. Des boutiques – librairie par exemple – doivent également être envisagées.

La vie étudiante sera également dynamisée par la « Maison des Initiatives étudiantes », qui aura pour fonction d'encourager l'autonomie et la responsabilité des étudiants dans la conduite de projets originaux. Sur le plan sportif, le site d'Aubervilliers devrait accueillir un équipement nouveau, qui fonctionnera en synergie avec les installations existantes ou en développement sur Plaine Commune, notamment dans le domaine du sport nautique. La Ville de Paris, pour sa part, prévoit d'implanter dans le 18^e arrondissement une structure dédiée au sport universitaire.

La place du front populaire



8. MUTUALISER L'OFFRE DE SERVICES

La mutualisation des services revêt une importance tout à fait fondamentale dans le projet de Campus. Faute de place et de locaux adaptés, cette dimension manque cruellement à de nombreuses institutions d'enseignement et de recherche parisiennes. Une architecture inventive et une réalisation de qualité doivent être mises au service d'une telle ambition. Par ailleurs, un soin particulier sera également apporté aux services numériques qui devront être efficaces, pertinents et en phase avec les innovations les plus récentes.

> Au cœur du campus : une bibliothèque novatrice

Centrée sur les usagers, la nouvelle bibliothèque du Campus Condorcet sera avant tout un centre d'information et de services ouvert sur une large plage horaire. Fonctionnant en réseau et en partenariat, en particulier avec les grandes bibliothèques de lettres et sciences humaines d'Ile de France, la bibliothèque sera un des principaux lieux d'échange du nouveau campus, proposant des espaces différenciés selon les usages, les uns réservés aux chercheurs, les autres plus ouverts.

Le bâtiment de la bibliothèque disposera de salles de lecture équipées en wi-fi, et mettra à la disposition de ses usagers des services multimédia, des documents numérisés sur place et à distance, et des collections électroniques. Egalement doté de salles de séminaires, il donnera l'image d'une bibliothèque de l'avenir ménageant aussi des espaces pour des lieux de rencontre et de convivialité.

Ce projet de bibliothèque sera d'autant plus novateur et moteur pour les sciences humaines et sociales en Ile de France qu'il permettra aux enseignants-chercheurs de se doter d'outils fédérés de documentation, accessibles à distance, démultipliant ainsi le potentiel des gisements existants, confortant, par une démarche de mise en réseaux, les regroupements déjà opérés, et complétant ainsi une carte documentaire qui comporte notamment un pôle historique dans le Quartier Latin, un pôle récemment restructuré à Tolbiac (Bibliothèque nationale de France, Paris 7, Bibliothèque des Langues & Civilisations – BULAC – dont l'ouverture interviendra en 2011), la BDIC à Nanterre et un pôle généraliste de conception récente (Bibliothèque de Paris 8).

Par ses modalités de fonctionnement, la bibliothèque du site d'Aubervilliers doit avoir un effet incitatif sur l'ensemble des bibliothèques de lettres et de sciences humaines et sociales de Paris, créant un réseau resserré et donnant

aux outils de la recherche une visibilité qui n'existe pas aujourd'hui.

A l'instar d'autres bibliothèques étrangères en gestation, la forte originalité de cette bibliothèque sera de proposer un service de fourniture de documents provenant d'autres bibliothèques ou de collections numérisées et de privilégier rapidité et facilité d'accès par rapport à la possession *in situ* de documents même si l'apport des trois établissements initiaux en la matière reste tout à fait important (EPHE : 100 000 ouvrages ; EHESS, tous fonds cumulés : 330 000 ; Paris 1 : 125 000 ouvrages dans les bibliothèques de recherche).

> Edition universitaire, diffusion et valorisation des savoirs

La valorisation intellectuelle de la recherche scientifique constituera un objectif majeur et sera un des objets partagés entre le Campus Condorcet et les implantations parisiennes des établissements, avec notamment l'appui du CNAM.

Il appartiendra en effet aux acteurs du Campus, en liaison avec les collectivités territoriales, d'impulser une dynamique de débats publics et de controverses épistémologiques autour des questions qui naissent de l'exercice de la recherche et créent un besoin d'intelligibilité au sein de la société civile.

Par ailleurs, les établissements continueront de s'impliquer comme ils l'ont fait jusqu'à présent dans les deux secteurs de l'édition traditionnelle et du numérique. Ils œuvreront en commun dans le cadre d'une organisation partagée en matière de promotion et de diffusion de leurs publications.

> Un campus numérique

Accompagnant ces réalisations, il convient que le Campus propose à l'ensemble de ses publics, un Espace Numérique de Travail (ENT) conçu comme une informatique interactive de proximité en lien avec les enseignements et adapté aux différentes activités de recherche. De ce point de vue, le Campus profitera de l'implantation proche d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies et de l'expérience acquise par Paris 1 et Paris 13 dans le cadre de l'Université Numérique en Région (UNR) Paris - Ile de France.

En relation avec la construction des grandes infrastructures de recherche pour les SHS, le Campus accueillera une plate-forme de diffusion des données permettant un accès sécurisé et dotée des appuis techniques et méthodologiques adaptés. Se présentant comme l'un des supports de l'axe transversal « Méthodes en sciences humaines et sociales », ce dispositif garantira la protection des informations tout en rendant accessibles des données permettant des analyses détaillées. Le pilotage national des infrastructures de recherche en charge de la production et de la diffusion des données conçu en synergie avec les infrastructures européennes devrait être associé au Campus.

> Un centre de congrès

Lieu naturel pour l'organisation de manifestations scientifiques à dimension internationale, le Campus mettra à la disposition des chercheurs un ensemble d'instruments (salles de conférences, salles pour les ateliers) permettant de telles manifestations dans les conditions aujourd'hui requises.



9. DEVELOPPER LES SYNERGIES

En alliant dans un même espace un potentiel de recherche inégalé, un projet scientifique articulé autour de thématiques d'avenir et un programme d'enseignement couvrant un champ très large de la connaissance, le Campus Condorcet se donne toutes les chances pour que des synergies entre chercheurs, entre groupes de chercheurs et entre institutions se développent. Outre la MSH Paris-Nord qui, par ses programmes à vocation nationale et internationale, constitue déjà un outil précieux de collaboration, plusieurs instruments les favoriseront.

> Des instruments de coopération

Plusieurs mesures sont envisageables pour encourager des coopérations : élaboration d'un programme d'appels à projets qui à la fois valorise les interactions entre les laboratoires du site et soutienne les projets pluridisciplinaires ; lancement d'un programme de chaires d'excellence juniors et seniors afin de renforcer des coopérations scientifiques internationales, notamment autour des thématiques transversales promues par le Campus.

D'une façon générale, les partenaires du Campus privilégieront les passerelles entre les chercheurs des différentes institutions, dans le respect des critères d'éligibilité propres à chaque institution.

> La MSH Paris-Nord, pivot d'une politique de projets

Pôle d'excellence sur plusieurs axes scientifiques, actuellement « Industries de la culture et Arts », « Santé et Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation » et (en cours d'élaboration) « La Ville des sciences humaines et sociales », la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, créée en 2002 et dont les autorités de tutelle sont le CNRS et les universités de Paris 8 et Paris 13, sera, à partir de 2010, la première réalisation architecturale du Campus Condorcet. Sa situation et la richesse des programmes qu'elle accueille et qui y sont régulièrement renouvelés lui permettront de renforcer la dynamique scientifique du Campus et son attractivité. Lieu stratégique de synergie entre les membres fondateurs du Campus, elle facilitera les collaborations entre les établissements présents sur le site et leurs autres partenaires. Acteur privilégié du Pôle de Compétitivité Cap Digital, elle engagera, grâce à sa Plate-forme « Arts, Sciences, Technologies », d'étroits et fructueux partenariats entre le monde scientifique, associant SHS, sciences exactes et sciences du vivant, et les entreprises de l'image, du multimédia et de la production numérique, au cœur de l'une des trois plus fortes concentrations industrielles dans le domaine en France.

Maquette de la MSH Paris Nord



10. GOUVERNER

La pleine réussite de ce projet ambitieux et original que constitue le Campus Condorcet repose aussi sur une gouvernance efficace permettant d'assurer la cohésion de l'ensemble et de créer des synergies favorables tout en respectant la personnalité et la responsabilité stratégique de chaque institution.

> Objectifs

Le dispositif instauré pour assurer la gouvernance a vocation à prendre en charge quatre missions principales :

- la première est la gestion efficiente des moyens dédiés du campus : logistique et maintenance immobilière, unités de service mutualisées (bibliothèques, ressources documentaires, espaces et équipements collectifs pour l'organisation de colloques et conférences, espace numérique notamment) ;
- La seconde est l'impulsion et l'accompagnement des synergies scientifiques entre les partenaires (programmes transversaux de recherche et de formation, soutien à des projets scientifiques émergents, opérations communes, pour les principales) ;
- La troisième est l'animation et la gestion de la vie du campus dans tous ses aspects concernant tant ses acteurs, étudiants et personnels, que son insertion dans la ville ;
- La quatrième mission concerne la mise en œuvre d'une politique commune de formation tout au long de la vie, mobilisant les ressources des différents partenaires en matière de formation continue.

> Forme juridique

Le Campus est multidimensionnel tant par ses missions qu'au travers des partenariats engagés. La forme juridique de gouvernance doit répondre à cette diversité tout en favorisant la promotion d'une unité de lieu décisive pour la réussite de cette entreprise. Par ailleurs elle doit autoriser une pluralité de sources de financement qu'elles émanent des secteurs public ou privé. Enfin, elle doit permettre de pérenniser le projet de recherche et d'enseignement. Cet ensemble de conditions a conduit les porteurs du projet à retenir le statut juridique de fondation qui permet de disposer d'un cadre adéquat.

Dans un premier temps, les porteurs du projet créeront une association de préfiguration qui permettra de préciser les contours précis de la Fondation reconnue d'utilité publique intitulée « Campus Nicolas de Condorcet pour les Sciences de l'Homme et de la Société ». Ils demanderont à l'État que cette Fondation entre dans le cadre juridique d'une fondation de coopération scientifique.

La dotation initiale de cette Fondation pourra provenir des fonds propres des fondateurs du Campus et d'un apport exceptionnel de l'État. La Fondation pourra ensuite faire appel à des fonds de dotation dont la création a été actée dans la récente Loi de modernisation de l'économie. Ainsi, les fondateurs du Campus Condorcet s'accordent sur un large recours à des modalités de partenariat public-privé pour construire et gérer ensemble un projet d'envergure.

> Instances

La Fondation sera administrée par un Conseil d'Administration d'environ vingt membres où seront représentés les fondateurs du Campus, les organismes et institutions partenaires, les collectivités territoriales, et qui associera des personnalités françaises ou étrangères. Le Conseil d'Administration choisira un directeur sur proposition des établissements fondateurs et selon une procédure prévue par les statuts de la Fondation. Le directeur disposera des moyens d'administration adéquats.

Pour atteindre les objectifs fixés, il est prévu de mettre en place auprès de la direction et du Conseil d'Administration de la Fondation quatre instances distinctes de support :

- un comité de gestion réunissant les fondateurs et les représentations des différents partenaires du site, en charge de l'optimisation des moyens communs, notamment en matière de logistique du site ;
- un conseil scientifique international, composé majoritairement de chercheurs étrangers apportant leur expertise dans une double démarche d'évaluation des propositions et des réalisations et de préconisation ;
- un groupe de pilotage à vocation politique, administrative et technique, qui assurera l'interface opérationnelle avec les collectivités territoriales et les opérateurs spécialisés publics ou privés, en vue de gérer la vie de campus. Il sera notamment concerné par les questions de sécurité et la programmation des activités culturelles et sportives. Il veillera à assurer concrètement l'ouverture du Campus à son environnement urbain ;
- un groupement (dont la forme juridique est à déterminer de façon qu'elle soit la plus opératoire possible) dédié à la mise en œuvre de services de formation tout au long de la vie.

LE PROJET IMMOBILIER

11. LE SITE DU CAMPUS

S'il est impossible aujourd'hui d'anticiper sur ce que devra être exactement la configuration architecturale et urbanistique du campus, on sait d'ores et déjà qu'elle sera inspirée par une vision novatrice pour notamment améliorer la performance énergétique des bâtiments et libérer les espaces collectifs de la présence des automobiles. L'excellent maillage du territoire par les transports en commun permettra d'échapper aux contraintes des voitures. De plus, la conception du Campus répondra à plusieurs impératifs.

> Un impératif d'unité

Le premier impératif est celui de l'unité : l'architecture des différents bâtiments du campus devra donner à voir la volonté commune des partenaires de créer un grand lieu de formation et de recherche au cœur du paysage urbain. La double implantation du Campus sur Aubervilliers et sur la Porte de la Chapelle sera mise à profit pour établir des espaces de transition – ne serait-ce que des pistes cyclables - permettant les échanges avec l'espace urbain vers le logement, les équipements sportifs et l'accès aux réseaux de transport urbain.

> Une nécessaire pluralité des approches

Les distances entre les sites d'Aubervilliers et de la Porte de la Chapelle sont comparables à celles qui séparent des établissements dans le centre de Paris, aussi le Campus devra-t-il être perçu dans son unité sans que ne soit masquée la nature des composantes institutionnelles. Fondé sur une démarche coopérative, le Campus respectera autant que de raison, la personnalité des institutions qui le portent. Mais à cette distinction, pourra s'ajouter l'identification des grandes structures de recherche (Ecole d'Économie de Paris, Institut propre à une composante) ou de fonctions (bibliothèque, centre de documentation, salles de travail).

Un effort particulier devra s'attacher à créer une identité commune par la signalétique, la liberté de déplacement, l'accès aux ressources et aux équipements collectifs. Le dispositif de circulation entre ces différents bâtiments inscrira ainsi dans l'espace les synergies dont le Campus est porteur.

> D'indispensables ouvertures

L'ouverture du Campus sur une grande place publique (la place du Front Populaire) concrétisera la rencontre entre la communauté scientifique et étudiante du Campus et la population locale. La bibliothèque accessible au grand public, la salle de conférences et l'espace de congrès, la maison des étudiants, une galerie d'exposition, «book-store», les cafés présents sur la place, des équipements de détente adaptés au lieu (jeux d'échecs et de dames de plein air, tables de ping-pong, cinéma de plein-air etc.) assureront l'échange constant entre populations étudiante et non étudiante qui habiteront le site en commun.

> Des exigences de pérennité et d'évolutivité

Le Campus bénéficie d'une implantation durable qui mérite des bâtiments respectant la norme HQE, tant pour marquer son engagement dans les enjeux du siècle que pour réduire à terme les charges de fonctionnement. Cette gestion anticipée doit se traduire par la prise en compte des inévitables évolutions qui marqueront les unités de recherche, l'équilibre des disciplines ou les relations avec les acteurs socio-économiques ou scientifiques de l'environnement du Campus. Il importe qu'à côté des implantations définitives soient préservés des modules d'accueil soit internes aux composantes, soit mutualisés sous la responsabilité de la structure de gouvernement du Campus.



12. DIMENSIONNER LE CAMPUS

Le Campus Condorcet est articulé autour de 2 sites, l'un à Aubervilliers qui intègre la MSH Paris Nord et l'autre à la Porte de la Chapelle. Dans les deux cas, le projet repose sur la construction de nouveaux bâtiments parfois déjà démarrée (MSH Paris Nord) ou à programmer.

> Site d'Aubervilliers : Condorcet 1

Près de 2 800 personnes (enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants, IATOS et ITA) sont susceptibles de s'installer sur Aubervilliers. En attribuant 15 m² par personne, la demande de surface serait de 42 000 m². Par ailleurs plus de 3 700 étudiants en doctorat sont attendus sur le site. Si on leur attribue 8 m² chacun, leur demande d'espace de travail avoisinera les 29 600 m². Le besoin total est donc de 71 600 m² qu'il est raisonnable de porter à 80 000 m² pour tenir compte de l'accroissement des effectifs dans les dix prochaines années. Afin de répondre aux exigences du projet, il convient d'ajouter les espaces communs (bibliothèque, centre de colloques, espaces de vie, espaces techniques et divers équipements) pour un total de 20 000 m². Les besoins en surface du Campus Condorcet sont donc estimés à 100 000 m².

Une autre façon de dimensionner le campus consiste à partir des besoins actuels d'espace de chacun des partenaires pour leurs activités d'enseignement et de recherche et d'y ajouter les espaces nécessaires aux différents services communs. Ces données sont rassemblées dans le tableau 2 ci-contre. La répartition des surfaces est ici indicative car elle ne tient pas compte des choix architecturaux qui pourraient faciliter les complémentarités de surface entre les différents partenaires.

Tableau 2 : Dimensionnement du Campus Condorcet – Site d'Aubervilliers

Institutions	Surfaces ⁽¹⁾
EHESS	26 000 m ²
EPHE	10 000 m ²
Paris 1	17 000 m ²
Ecole de Chartes	1 000 m ²
EEP	11 000 m ²
Paris 8	2 000 m ²
Paris 13	2 000 m ²
INED	6 000 m ²
CNRS (UPR)	5 000 m ²
Bibliothèque et services reliés	10 000 m ²
Pôle vie étudiante ⁽²⁾	7 000 m ²
Centre de congrès	2 000 m ²
Gestion administrative du Campus	1 000 m ²
Total	100 000 m ²

Note : (1) y compris surfaces mutualisées.

(2) Le pôle vie étudiante comprend des services de restauration, des équipements sportifs, l'antenne nord du Centre de mobilité régionale, la Maison des initiatives étudiantes, un centre de spectacles, un centre de soins, des lieux de vie, un « bookstore » et éventuellement une résidence pour post-doctorants.

> La MSH Paris Nord

Ce site d'accueil de programmes de recherche correspondant à des collaborations entre chercheurs affiliés aux différents partenaires du Campus Condorcet disposera, à partir de 2010, de 9 200 m².

> Site de la Porte de la Chapelle : Condorcet 2

Ce site, en grande partie dédié aux étudiants en licence de Paris 1 et qui comprendra aussi des laboratoires de recherche, avait fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du CPER pour une surface de 22 000 m².



13. LE PLAN DE FINANCEMENT

Les dispositifs financiers du Plan Campus devraient permettre, avec la consolidation des concours prévus dans le cadre d'opérations déjà actées du CPER et qu'il est proposé de redéployer dans cette opération, de construire l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre du projet de Campus Condorcet et d'assurer son fonctionnement durablement, en conformité avec les standards internationaux.

En se référant au dimensionnement du Campus Condorcet présenté ci-dessus, en estimant à 3 000 euros le coût du m² SHON TDC pour tenir compte de l'inflation dans les prochaines années, et en intégrant l'achat des terrains pour le site d'Aubervilliers, la demande totale de financement au titre du Plan Campus s'élève à 305 millions d'euros pour un projet dont le coût total est de 429 millions d'euros.

Les loyers correspondant à la mise en place d'un partenariat public - privé pour assurer le financement de la construction et de la maintenance du Campus Condorcet, s'élèveront à environ 30,5 millions d'euros par an pendant 25 ans.

Tableau 3 : Plan de financement du Campus Condorcet

Site	Opération	Surface	CPER	Campus	Autres	Total
Aubervilliers	Construction	100 000 m ²	61 M€ ⁽¹⁾	229 M€	10 M€ ⁽²⁾	300 M€
	Terrain	5 ha		31 M€		31 M€
Porte de la Chapelle	Construction	22 000 m ² ⁽⁴⁾	21 M€ ⁽³⁾	45 M€		66 M€
MSH Paris Nord	Construction	9 200 m ²	32 M€			32 M€
Total		131 200 m²	114 M€	305 M€⁽⁵⁾	10 M€	429 M€

- Notes :
- (1) Ce montant comprend la part Région Ile de France du CPER pour l'EHESS et le montant de la subvention pour l'EEP au titre du CPER (Etat et Région IDF).
 - (2) Ce montant correspond à la vente du siège actuel de l'INED.
 - (3) Ce montant correspond à la part Région Ile de France du CPER pour le projet de Paris 1 à la Porte de la Chapelle.
 - (4) Cette surface pourrait être portée à 30 000 m² sous réserve de financements complémentaires à ceux prévus dans le présent dossier
 - (5) Hors aménagements paysagés (espaces vert, signalétique, etc) qui seront évalués et discutés ultérieurement.

Centre de recherche Saint-Gobain



